

Fleurs sauvages : l'essor d'une filière prometteuse

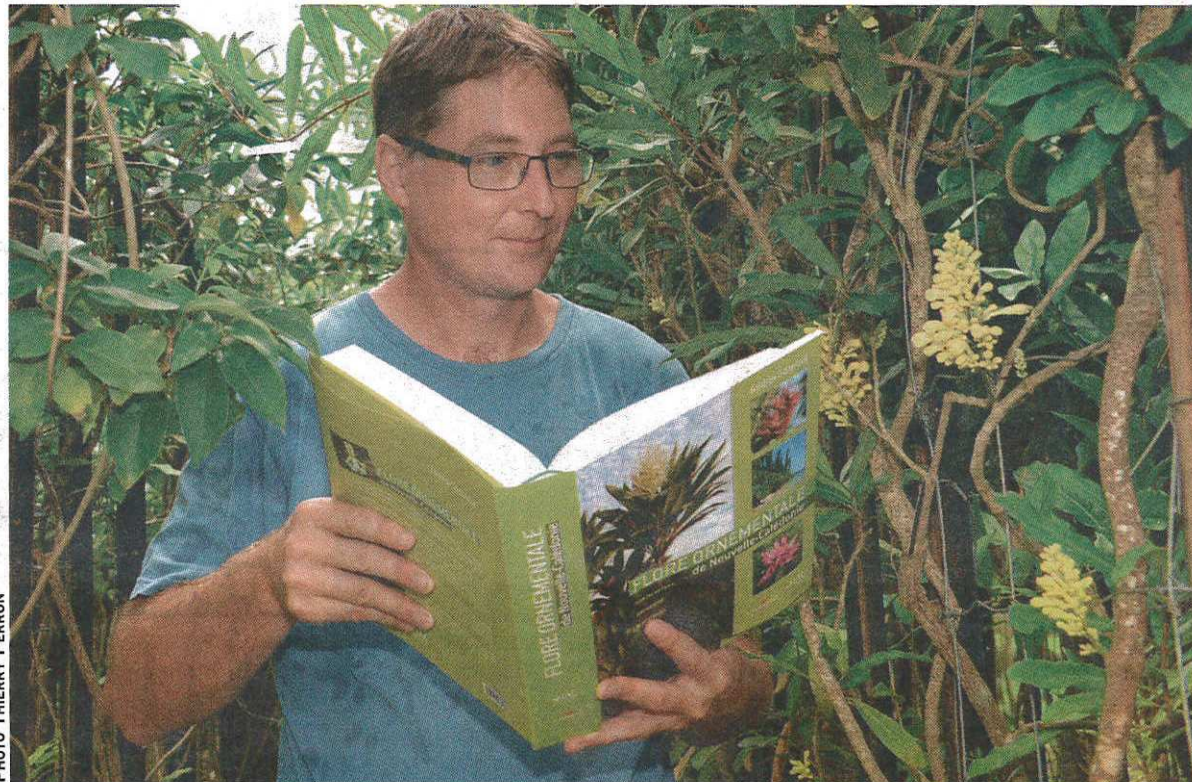
RECHERCHE. Insufflée par Gildas Gâteblé, chercheur à l'IAC, l'horticulture ornementale connaît un certain essor. Résultat de dix ans de recherche, la parution de son livre témoigne du potentiel économique de la filière.

Résistantes et adaptées aux conditions climatiques, elles demandent moins d'entretien, moins de pesticide et moins d'irrigation : les plantes endémiques d'intérêt ornemental présentent un énorme potentiel économique sur le Caillou. La sortie du livre *Flore ornementale de Nouvelle-Calédonie*, de Gildas Gâteblé, chercheur à l'Institut agronomique de Nouvelle-Calédonie (IAC), matérialise l'essor de cette nouvelle filière. Résultat de dix ans de recherche, l'ouvrage compile 355 fiches et couvre près de 700 espèces. « C'est une étape clé dans la transmission au public après toutes ces années de recherche », considère le scientifique, passionné de botanique.

A l'origine de cette démarche de valorisation des variétés locales, il note à son arrivée sur le Caillou, l'absence d'identité paysagère du jardin calédonien, où l'on retrouve les mêmes plantes « tropicales » qu'à Tahiti, à Hawaï, ou aux Antilles. Les classiques frangipaniers, bougainvillées, flamboyants ont en commun d'avoir été importées, comme près de 1 800 autres espèces. Certaines ont favorisé au passage l'introduction de maladies et d'insectes ravageurs, tandis que d'autres sont devenues envahissantes, à l'instar du miconia, de la goyave de Chine ou du pinus. Le contrôle aux frontières en est devenu plus sévère pour les horticulteurs et les particuliers. D'où un sursaut d'intérêt pour les plantes sauvages.

2 400 ESPÈCES ENDÉMIQUES

Et la Calédonie a tout intérêt à suivre les modèles australien ou sud-africain, producteurs mondiaux de la *wildflower* (fleur sauvage), dont l'ingénieur s'est inspiré. « Dans les rues de Cairns, de Sydney ou de Brisbane, ou au Cap-Vert, on voit systématiquement des plantes ornementales endémiques, rapporte l'ingénieur. Ça me paraissait intéressant



Futur ouvrage de référence, le livre de Gildas Gâteblé compile près de 355 fiches et couvre près de 700 espèces.

« Dans les rues de Cairns, de Sydney ou de Brisbane, on voit systématiquement des plantes ornementales endémiques. »

de calquer un modèle anglo-saxon à l'échelle de la Calédonie. » Outre la promotion du patrimoine floristique auprès des touristes, cette industrie génère en local et à l'export de très

gros revenus sur les marchés américain, européen ou japonais pour ces deux pays (lire ci-dessous). C'est dire le potentiel économique de la flore calédonienne et de ses 2 400 espèces endémiques. Une liste loin d'être exhaustive, à en croire le chercheur. « Il reste, au bas mot, l'équivalent de 20 % de plantes à découvrir. En valorisant cette richesse, on peut aussi sensibiliser à la protection de l'environnement. »

CRISE DU NICKEL

Moteur de la diversification, la station horticole de l'IAC de Saint-Louis conduit un inventaire des plantes ayant un potentiel horticole et procède à de « l'amélioration variétale ». Soit le croisement entre espèces pour transférer les caractères de couleur,

de parfum ou d'architecture afin d'obtenir une variété plus vendeuse. C'est là que les pépinières viennent s'approvisionner. Paysagistes, collectivités et particuliers : du côté des marchés, la demande est soutenue. La construction du Médipôle, ou l'extension de l'aéroport de La Tontouta sont autant de projets d'aménagement marquant l'intérêt économique et promotionnel de la flore locale. La crise du nickel aidant, les autorités semblent se montrer plus sensibles aux filières de croissance alternatives. Gildas Gâteblé se montre optimiste sur l'avenir. « Qui sait, peut-être qu'un jour il y aura une mode de la plante endémique. »

Esther Cunéo
esther.cuneo@inc.nc

1,2

C'est en milliard de francs le poids de la filière horticole dans sa globalité.

Repères

Une bible tout public

Comment multiplier telle ou telle plante par bouturage ? Quels sont ses besoins en eau, en soleil ? A quoi est-elle résistante ? Présenté sous forme de fiches descriptives résumant les principales caractéristiques des espèces, *Flore ornementale de Nouvelle-Calédonie* ne se résume pas à l'identification des plantes. Il offre également une approche expérimentale et bibliographique de la culture et de l'utilisation des végétaux. En classant les plantes dans quatre catégories (les incontournables, les espoirs, les incertaines, et les recalées), ce futur ouvrage de référence rend compte de la facilité ou de la complexité à cultiver certaines espèces, mais aussi de leur intérêt économique. A 8 950 francs, le livre est disponible chez tous les libraires. Plus d'informations sur le site Internet de l'IAC : www.iac.nc.

Pionniers de la filière

Le secteur de l'horticulture ornementale regroupait en 2008 près de 340 exploitations, mais seulement une poignée cultivant des fleurs endémiques. « Pour leur beauté mais aussi pour leur rareté, note le gérant de la pépinière d'Eriaxis au Mont Mou. Mais surtout, elles demandent moins d'eau et très peu de pesticides. » « Elles sont tellement résistantes aux bestioles que dans mes aménagements je n'utilise quasiment plus que ça » témoigne Béatrice Bess. Gérante de la Palmeraie du Sud, elle s'est tournée vers les plantes endémiques il y a six ans.

Un arsenal juridique pour pouvoir exporter

Elle génère près de 4 milliards de francs de recettes en local, et jusqu'à 6 milliards à l'export : véritable institution en Australie, la fleur sauvage est l'industrie rurale qui affiche le plus fort taux de croissance. Notre géant voisin compte à ce jour plus de 500 producteurs et place cette industrie au centre de sa politique environnementale, économique et culturelle. Selon un rapport de la « Rural industries research and development corporation », l'Australie ambitionne de devenir le leader mondial dans le développement de nouvelles variétés.

Dans un rapport de la Davar paru en 2008, la production horticole ornementale locale couvrirait 89 % de la



Pour s'assurer des royalties sur ses fleurs sauvages à l'exportation, la Calédonie devra s'armer d'un cadre législatif.

consommation calédonienne pour un chiffre d'affaires de 837 millions (chiffre estimé aujourd'hui à 1,2 milliard de francs). Le reste étant importé pour un montant de 106 millions de francs. Alors que la Calédonie accuse quarante ans de retard sur l'Australie, il s'agit aujourd'hui de ne pas reproduire les mêmes erreurs. « L'un des plus grands producteurs de plantes australiennes aujourd'hui, c'est Israël, parce que l'Australie n'a pas pensé à protéger juridiquement ses plantes avant de les exporter », met en garde Gildas Gâteblé. Avant de passer à l'exportation, le chercheur suggère ainsi la mise en place d'un arsenal législatif pour s'assurer une manne financière via des royalties.